

INTERPELLATION URGENTE

Auteur PDCC, Bruno Clivaz et Gilles Martin
Objet Quelle rentrée scolaire pour les enseignants du primaire?
Date 07.03.2016
Numéro 3.0242

Actualité de l'événement

Organisation de la rentrée scolaire 2016, engagement des enseignants.

Imprévisibilité

Difficultés d'appliquer les directives législatives et impacts sur l'emploi.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure

Les engagements du personnel enseignant doivent se faire avant le 1^{er} mai.

Les directions d'écoles organisent d'ores et déjà la rentrée scolaire de septembre 2016 avec la répartition des classes et l'engagement de leur personnel enseignant.

Interpellés par de nombreux enseignants inquiets nous aimerions connaître les mesures que le Département compte prendre pour atténuer les impacts liés à la mise en application des nouvelles directives législatives.

Il s'agit d'une part, de la difficulté d'attribuer un plein emploi aux enseignants du cycle 1 (1H à 4H), créant ainsi une inégalité de traitement et un désintérêt pour ce niveau d'enseignement. D'autre part, le suivi sur 2 ans de leurs élèves, pose également des problèmes organisationnels importants.

Conclusion

Le Département compte-t-il prendre des mesures particulières pour atténuer ces impacts ?